

Ardavan AMIR-ASLANI

Avocat associé du cabinet "Cohen Amir-Aslani Ornano"

Très actif dans le domaine du droit des affaires internationales, Ardavan Amir-Aslani conseille les entreprises françaises et étrangères dans leurs opérations de fusions-acquisitions transnationales ainsi que les grands fonds d'investissement.

Docteur en droit, Ardavan Amir-Aslani intervient régulièrement dans le domaine du droit public international et représente plusieurs Etats à travers le monde. A cet égard, il est intervenu en tant que Conseil auprès d'Etats en collaborant à la rédaction de leur droit positif interne. Il assiste régulièrement les Etats dans les négociations et la rédaction de contrats commerciaux internationaux et les représente devant des juridictions internationales et des cours d'arbitrage..

Expert du Moyen Orent, il vient de publier "Iran, le retour de la Perse" aux éditions Picollec.